Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260220-36_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 16 février 2026

Service référent : *Pôle Culture Communication*

Objet : Culture – Fête du livre de Quiberon - Convention de partenariat

L'An deux mil vingt-six, le seize février à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix février, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, Conseillers Municipaux délégués, M. Alain MOREAU, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Marie-Thérèse NUGUES, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Sylvie BOSSARD, M. Marc ESPA, Mme Corinne LE JEUNE, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Alain RICHARD, M. Dominique CALCAGNO

Représentés : Mme Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO, M. Gildas GOUARIN représenté par M. Marc ESPA, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260220-36_2026-DE

Séance du conseil municipal du 16 février 2026
Délibération n°36/2026

Service référent : *Pôle Culture Communication*

Objet : Culture – Fête du livre de Quiberon - Convention de partenariat

Rapporteur : Monsieur Gildas QUENDO, premier adjoint, délégué aux grands projets, à l'administration générale, à la communication, au sport, aux transports et au commerce

Exposé :

L'association *La Fête du livre à Quiberon* a été créée en 2023 pour organiser la Fête du livre, jusqu'alors sous l'égide du comité de jumelage.

L'association a pour but de promouvoir la lecture et la filière du livre sur le territoire, de contribuer activement au rayonnement de Quiberon en proposant un rendez-vous culturel de qualité, et de développer l'offre d'animation sur les ailes de saison.

L'association *La Fête du livre à Quiberon* a sollicité une aide financière de la Ville pour l'organisation de l'édition 2026, à hauteur de 12 000 €.

Dans la mesure où ce festival répond aux attentes de la politique culturelle de la Ville, il est proposé au Conseil municipal, d'approuver la convention de partenariat liant la collectivité à l'association *La Fête du livre à Quiberon* pour l'édition 2026 de cet événement.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 10/02/2026, la Commission municipale Grands projets, Administration générale, Vie sportive a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L1611-4,

Considérant le projet de convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville et l'association *La fête du Livre à Quiberon* pour l'édition 2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Pôle Culture Communication et à la Direction des Finances et Commande publique de la Ville ;

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260220-36_2026-DE

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 20 février 2026

Pour le Maire empêché

Le Premier adjoint

Gildas Quendo



R. A. A. : 2026
Classification actes : Culture

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260220-36_2026-DE